

N° CP 34/53-07  
Séance du 11 MAI 2007

**Routes Départementales**

**Information sur la réalisation d'une planche expérimentale  
de techniques nouvelles pour les travaux de renforcement  
des routes départementales du Haut-Rhin**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I – 5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I – 3°/06 du 15 décembre 2006, relative au Budget Primitif 2007,
- VU le Code des Marchés Publics
- VU le rapport du Président du Conseil Général

- donne acte au Président de la communication relative à l'information sur la réalisation d'une planche expérimentale de techniques nouvelles pour les travaux de renforcement des routes départementales du Haut-Rhin.

Acte certifié exécutoire  
Réception par le Président **11 MAI 2007**  
Publication **22 MAI 2007**  
Pour le Président du Conseil Général  
par délégation



Ludovic LIONS

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER